

Impatiente glandulifère (*Impatiens glandulifera*)

Recommandations :

Le canton recommande la lutte **systématique** dans les conditions suivantes :

- Sur les berges des rivières, pour minimiser les risques d'érosion, et éviter une perte de biodiversité.
- Dans les zones alluviales, où la plante peut nuire à la biodiversité.

Le canton recommande également la lutte **dans la mesure du possible** dans les conditions suivantes :

- En sous-bois, pour éviter l'expansion de la plante.

Impatiens glandulifera est très proche d'une autre espèce d'impatiète, *Impatiens balfourii*, l'impatiète de Balfour. Par souci de simplicité, nous ne distinguerons pas les deux espèces, qui sont toutes deux invasives et posent les mêmes problèmes. Notons toutefois que l'impatiète de Balfour est parfois plantée aux abords des maisons.

La viabilité des graines dans le sol n'est que de quelques années, il est donc possible avec un programme suivi d'épuiser cette réserve et de se débarrasser relativement facilement de cette plante.

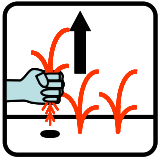
Comme toutes les plantes envahissantes se répandant le long des cours d'eau, il est primordial d'établir un calendrier de gestion allant **d'amont en aval**. Il est inutile d'éradiquer l'espèce d'une station si, l'année suivante, des graines en provenance d'une zone contaminée en amont se déposent sur la station libérée.

Impatiante glandulifère (*Impatiens glandulifera*)

Techniques de lutte :

Les techniques de lutte suivantes sont recommandées :

1) Lutte mécanique

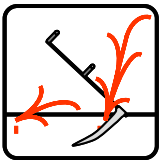


- Arrachage manuel

Où? Sur les parcelles infestées de moindre ampleur, et sur les plus importantes si elles ne sont pas accessibles mécaniquement.

Quand? Avant la floraison de la plante (**avant juin**).

Bien que la plante se reproduise également de manière végétative, l'arrachage manuel peut donner de bons résultats, car la plante s'extrait facilement du sol. Il est toutefois nécessaire d'effectuer plusieurs passages dans l'année pour contrôler les plants ayant germé après le premier passage, ou ayant échappé à celui-ci. Éliminer toujours la plante par **incinération**, et non par compostage.



- Fauche

Où? Sur les parcelles infestées de plus grande ampleur, sur les parcelles plus facilement accessibles

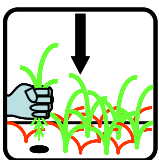
Quand? Première fauche avant la floraison de la plante (**avant juin**)

Une première fauche avant la floraison, suivie **d'au moins deux fauches des rejets durant l'année**, permet d'épuiser la plante, et empêche celle-ci de produire ses graines. L'intervalle entre les fauches dépend des situations, et il est nécessaire d'observer l'évolution des rejets pour établir le bon moment pour une nouvelle fauche.

2) Lutte chimique

- La lutte par herbicide s'applique très mal au cas de l'impatiante glandulifère, en raison des risques de dispersion et de contamination des cours d'eau.

3) Autres méthodes



- Concurrence par espèces indigènes

Où? Sur les terrains mis à nu par un traitement ou par la mort de la plante.

Quand? **Après un traitement**, ou **en fin de saison**, lorsque la plante meurt et laisse le sol nu.

Un semis d'espèces indigènes à fort pouvoir couvrant est intéressant pour concurrencer la plante. Puisqu'elle laisse le sol à nu en mourant en fin de saison, on peut y semer des plantes indigènes, si possible qui germent tôt dans la saison, pour créer une couverture gênant l'impatiante.

Contactez une entreprise spécialisée dans l'ensemencement, les mélanges grainiers ou le génie biologique pour un choix d'espèces adapté.